

REBOISEMENT

EXPLOITATION

AFFOUAGE



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Identification et accompagnement
de projets forestiers sur le territoire
du Pays Lédonien

Date de lancement : 15 Septembre 2025

Date de clôture : 31 Octobre 2025 à 17h



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

clus'ter JURA⁺
Coopérer - Révéler - Valoriser

Pays Lédonien
SCOT
P.E.T.R. - Lons-le-Saunier - Jura

Sommaire

INTRODUCTION

Contexte de l'AMI	03
Objectifs	04

CADRE DE L'AMI

Qui peut répondre ?	05
Quels types de projets sont attendus ?	06

SOUTIEN PROPOSÉ

Accompagnement & Financement	07
Structures partenaires	09

CANDIDATER

Calendrier	11
Modalités de réponse	12

Contexte de l'AMI



Le Pays Lédonien, avec le soutien de ses partenaires, lance un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** à destination des **communes forestières**, des **propriétaires forestiers privés** et des **entreprises de travaux forestiers et sylvicoles**.

Cet AMI s'inscrit dans une **dynamique collective** visant à **renforcer et accompagner l'amont de la filière forêt-bois** sur le territoire. L'objectif est de mieux connaître les projets, besoins et freins des acteurs locaux, afin de proposer un accompagnement adapté **favorisant l'émergence d'actions concertées** au service d'une gestion durable des forêts.

Cette dynamique s'appuie sur les dispositifs d'aides existants au bénéfice de la filière tout en offrant des moyens d'accompagnement supplémentaire afin de **faciliter la concrétisation des projets**.

Objectifs de l'AMI

Face aux **enjeux forestiers croissants** rencontrés sur le territoire du Pays Lédonien – dépérissement des peuplements, manque de dessertes ou d'investissements pour le renouvellement forestier, baisse des pratiques d'affouage, hausse des investissements matériels et financiers pour permettre une exploitation respectueuse des écosystèmes et des sols – **cet AMI vise à identifier des projets forestiers locaux** portés par des communes, des particuliers ou des professionnels ; notamment des projets permettant de :

- **Soutenir l'émergence** et l'accompagnement de **projets pilotes et reproductibles** ;
- **Encourager la coopération locale** autour d'initiatives forestières innovantes, durables et adaptées au contexte local.
- **Soutenir le développement des ETF** (Entreprises de travaux forestiers et sylvicoles) du territoire

Cet AMI a vocation à recueillir des projets avec des stades de maturité différents, de l'idée au projet prêt à être déployé, il est possible d'y répondre.



Qui peut répondre ?

- Les **communes forestières** du Pays Lédonien ;
- Les **propriétaires forestiers privés** (associations et professionnels de la gestion forestière : coopératives, gestionnaires, propriétaire individuel, etc.)
- Les **entreprises de travaux forestiers et sylvicoles** du Pays Lédonien

Le siège social doit être situé sur le territoire du Pays Lédonien, et dans l'ensemble des cas, le projet présenté devra être réalisé sur le territoire du Pays Lédonien.

Le Pays Lédonien est composé des intercommunalités suivantes : Communauté de communes Bresse Haute Seille, Communauté de communes Porte du Jura, Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA), Terre d'Emeraude communauté.

Pour les projets relevant des propriétaires privés et d'éventuels intermédiaires (gestionnaires, coopératives) dont le siège social se situe en dehors du Pays Lédonien, alors le projet et les parcelles concernées devront être situées sur le territoire du Pays Lédonien.



Quels types de projets sont attendus ?



Sont éligibles à l'AMI, de manière non exhaustive et avec tout stade de maturité :

- Des **projets de desserte** ou de **mobilisation du bois** ;
- Des initiatives de **reboisement**, de régénération naturelle, ou de **diversification des essences** ;
- Des projets autour de l'**affouage** et plus largement du **bois énergie** ;
- Des initiatives économiques innovantes en lien avec les travaux forestiers ou la **gestion forestière durable**.

Pour les Entreprises de travaux forestiers et sylvicoles :

- **Investissement matériel** ;
- Projet de **mutualisation** de matériel, de personnel et d'activités ;
- Projet de **diversification** d'activités.

Accompagnement & financement

Les projets retenus bénéficieront d'un **accompagnement personnalisé assuré par Clus'Ter Jura**, enrichi, si besoin, par l'expertise des partenaires de la dynamique. Cet accompagnement pourra comprendre :

- un **soutien technique** pour le développement du projet ;
- un appui à la **recherche de financements** ;
- et, selon la nature des projets, la mise en place d'**ateliers collectifs ou groupes de travail**.



Accompagnement & financement

Orientation vers les dispositifs existants

Lorsque cela est possible c'est à dire en fonction des crédits disponibles, les projets seront orientés vers les **dispositifs de financement** déjà en place, portés par les partenaires de la démarche : **Programme LEADER** du Pays Lédonien, **France Nation Verte**, **Fonds chaleur** ou **Aides régionales** de la Région Bourgogne-Franche-Comté (gestion forestière, îlots d'avenir, installation et équipements des ETF)

La sélection d'un projet ne vaut pas accord de financement automatique. Elle vise à faciliter son orientation et sa présentation auprès des différents guichets existants et pourra faire l'objet d'un accompagnement dédié si nécessaire.

Modalités particulières

- **Les projets répondant aux critères des dispositifs existants seront orientés vers ceux-ci ;**
- Les projets qui ne s'inscrivent pas dans ces cadres seront examinés par le **comité de sélection** réuni en **novembre 2025**, avec l'ensemble des partenaires ;
- Ce comité pourra **identifier d'autres leviers de soutien**, notamment via les moyens d'animation et d'accompagnement supplémentaires apportés par Clus'Ter Jura grâce au soutien des fonds LEADER.

Soutien proposé

Structures partenaires

PETR Pays Lédonien

Le Pays Lédonien est porteur du programme LEADER cofinancé par l'union européenne et la Région Bourgogne Franche Comté. L'un des objectifs de ce programme est notamment de soutenir la filière forêt-bois sur le territoire.

Clus'Ter Jura

Clus'Ter Jura accompagne celles et ceux qui ont envie de faire bouger le territoire. L'objectif est simple : aider les idées à émerger et les projets à prendre forme.

Grâce au soutien des fonds LEADER, Clus'Ter Jura a pour mission de favoriser et de coordonner l'émergence de projets forestiers sur le territoire du Pays Lédonien en lien avec les structures la filière.

Communes Forestières du Jura

Fédération de 275 communes jurassiennes représentant 58 % des propriétaires forestiers du département, COFOR conseille juridiquement et techniquement les communes forestières dans la gestion durable de leurs forêts.

Centre National de la Propriété Forestières - ADEFOR 39

L'ADEFOR 39, en tant qu'antenne locale du CNPF, accompagne, forme et conseille les propriétaires privés dans leurs projets sylvicoles, dans l'élaboration de leurs documents de gestion durables (Plan Simple de Gestion, Code de Bonne Pratiques Sylvicoles, Règlement Type de Gestion) et initiatives bas carbone, et dans des actions de regroupement de la propriété.

FIBOIS Bourgogne Franche Comté

Interprofession régionale fédérant tous les acteurs de la filière forêt-bois, elle œuvre au développement, à la mobilisation, à la transformation et à la promotion du bois local

PRO ETF Bourgogne Franche Comté

Association professionnelle regroupant les entreprises de travaux forestiers de la région, elle soutient la structuration, la formation et la modernisation des Entreprises de travaux forestiers

Soutien proposé

SIDEC du Jura

Syndicat mixte intercommunal qui appuie les collectivités dans leurs projets d'énergie, notamment bois-énergie, en ingénierie, financements et mise en œuvre technique.

ADEME Bourgogne Franche Comté

Entre résilience des forêts et actions structurantes pour la filière bois, l'ADEME accompagne techniquement et financièrement les entreprises et les collectivités dans la gestion durable des forêts et la valorisation du bois pour ses différents usages.

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Bourgogne Franche Comté

Les missions forestières de la DRAAF consistent à la mise en œuvre au niveau régional de la politique forestière et à la mobilisation de la ressource en prenant en compte les préoccupations de gestion durable des forêts et de préservation de la biodiversité.

La DRAAF soutient la compétitivité de la filière grâce aux aides publiques concernant l'exploitation forestière, la première transformation et la promotion du bois

Direction Départementale du Jura

La DDT du Jura est chargée de mettre en œuvre les politiques publiques (urbanisme, forêt, agriculture), elle accompagne les projets de desserte forestière, et de renouvellement forestier, informe sur la réglementation et suit la mise en œuvre des documents de gestion durable.

FRANSYLVA Jura (Syndicat des propriétaires forestiers privés)

FRANSYLVA défend les intérêts des propriétaires forestiers privés, elle les sensibilise à la gestion durable, les accompagne sur les aspects fiscaux, successoraux et favorise les regroupements

Office National des Forêts du Jura

Gestionnaire des forêts publiques communales et domaniales, l'ONF est chargé de la mise en œuvre de la gestion durable, des aménagements forestiers, de la mobilisation et commercialisation du bois au profit des collectivités.

Calendrier

Date de lancement : 15 Septembre 2025

Date de clôture : 31 Octobre 2025 à 17h

Les projets peuvent être soumis à tout moment jusqu'à la date de clôture.

Un comité de sélection se réunira après chaque échéance pour sélectionner les projets à accompagner.

De nouvelles dates de relevé seront communiquées en 2026, notamment après les élections municipales de mars 2026.



Candidater

Modalités de réponse

Selon votre profil, vous trouverez les dossiers de candidature correspondants dans les liens ci-dessous :

[Communes Forestières](#)

[Propriétaires privés](#)

[Entreprises de travaux forestiers](#)

Pour toutes demandes ou questions concernant la dynamique merci de contacter **Fabien GUILLEMIN**, Développeur Territorial à Clus'Ter Jura

Mail : fabien.guillemine@cluster-jura.coop

Cel : +33 6 73 23 60 45

